FEDERATION NATIONALE DES CHORALES SCOLAIRES
Siège social : 110 rue de Grenelle 75357 PARIS 07 SP

Le trésorier

RAPPORT FINANCIER
EXERCICE 2012

Un perceptible regain de vitalité, des fragilités persistantes et une perspective à soutenir.

Dans le bilan financier, le montant des droits Sacem n'affecte pas les comptes, puisque la FNCS n'est en ce domaine qu'un fédérateur intermédiaire. C'est cependant un indicateur objectif, et je commencerai par signaler que cette année, il témoigne tout particulièrement de la vitalité des productions publiques en matière de chant choral scolaire puisqu'il connaît une poussée spectaculaire, de plus de 20 % par rapport à 2011.

En revanche, le bilan 2012 de la FNCS est déficitaire de 1155,44 €, soit 10% de nos réserves bancaires. Si les charges fixes demeurent globalement à leur niveau habituel, c'est du côté des produits que se trouve le problème : par rapport à l'année précédente, où le déficit était contenu à 300€ environ, l'excédent financier tiré des publications imprimées (cartes et couvertures de programmes) a chuté de plus de 2.500 €. Cela s'explique par deux facteurs conjoints :

- le tarif payé par les associations est demeuré constant, alors que les coûts de fabrication et d'envoi progressent : la marge est rognée ;
- les commandes elles-mêmes ont chuté l'an passé : le nombre de cartes a diminué de moitié et le nombre de couvertures de programmes d'un tiers par rapport à l'année précédente.

Lors de l'AG de l'an passé, cette perspective commençait à se dessiner ; le rapport financier préconisait d'imaginer les mesures pertinentes pour éviter que la situation comptable ne se dégrade. Trois leviers ont donc été mis en œuvre :

- une sollicitation de la Sacem pour que la FNCS tire un meilleur parti de l'opération de communication ;
- le passage du prix des couvertures de programmes FNCS acquitté par les associations de 0,50 € (tarif 2008) à 0,60 € / couverture ;
- l'incitation des associations à soutenir l'édifice par des commandes plus nombreuses.

Les deux derniers éléments sont d'ores et déjà acquis, et le premier est en bonne voie. Selon toute probabilité, le bilan 2013 ne présentera donc pas la physionomie décevante du présent bilan. C'est du reste indispensable pour que, sans obérer le budget de l'Etat, la FNCS maintienne ses fonctions essentielles : afficher sur son site internet le maximum d'informations sur la vie chorale dynamisée par les associations et réunir chaque année les délégués de celles-ci pour l'enrichissement mutuel du répertoire ainsi que pour le développement de leurs compétences d'impulsion territoriale.

L'impact de l'action de la FNCS pourrait être encore plus décisif. En effet, l'indéniable expertise qu'elle développe depuis des années, dans un secteur *qu'aucun organisme ne connaît mieux qu'elle,* la rend capable de tenir un rôle majeur dans la conduite d'une politique de création ambitieuse dans le domaine du chant choral scolaire. Puissent les instances refondatrices de « l'éducation artistique et culturelle » solliciter la FNCS : forte de ses 24 associations académiques, la fédération nationale sera à la hauteur d'une confiance que l'autorité ministérielle devrait envisager de lui accorder mieux que symboliquement.

Le 23 mars 2013,
Philippe Bazin.

Trésorier FNCS, 65 Rue de Lavalette 16000 ANGOULEME
Tél : 06.12.24.19.71 courriel : tresorier@fncs.fr
Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.74.70.30.56 courriel : presidente@fncs.fr